

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
5 SEPTEMBRE 2023**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
		Mmes	M. CONRAD, B. DESPLAND, J. PARACCHINI et A.-M. PUGIN
		MM.	S. AGUET, D. ANDALORO, C. BRUNNER, F. CAL SUAREZ et R. PARTY
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
<u>EXCUSÉS-ES</u>	:	Mme	C. BAILLIF
		MM.	C. HUBER et F. MERLON
		Mme	M. PASCHE

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MAI 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 9 oui et 1 abstention.

2. PRESTATION DE SERMENT DE MME NATHALIE CONRAD (MARTINE)

Pour faire suite à la démission de M. Meylan au 30 juin 2023, le siège ainsi laissé vacant au sein du Conseil municipal doit être repourvu. **Mme Nathalie Conrad (Martine)**, en qualité de vient-ensuite sur la liste « Ensemble Chancy avance », a été appelée à le remplacer.

Mme la Présidente donne lecture de la formule de serment, selon l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984. A l'appel de son nom, **Mme Nathalie Conrad (Martine)** lève la main droite et prête serment en disant « je le jure ».

Il est pris acte que **Mme Conrad** est dûment assermentée, conformément à la loi.

Dans les prochains procès-verbaux et avec l'accord de la concernée, seule l'initiale de Martine sera retenue.

3. DÉSIGNATIONS

a) Désignation d'un nouveau membre de la commission du territoire et des constructions

Pour faire suite à la démission de M. Meylan, le siège ainsi laissé vacant doit être repourvu. Selon

le règlement, **Mme Conrad** reprend ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité soit par 11 oui.

Il est pris acte de cette décision.

b) Désignation d'un nouveau membre de la commission des finances

Pour faire suite à la démission de M. Meylan, le siège ainsi laissé vacant doit être repourvu. Selon le règlement, **Mme Conrad** reprend ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité soit par 11 oui.

Il est pris acte de cette décision.

c) Désignation d'un nouveau membre de la commission de la Cité de l'énergie et du développement durable

Pour faire suite à la démission de M. Meylan, le siège ainsi laissé vacant doit être repourvu. Selon le règlement, **Mme Conrad** reprend ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité soit par 11 oui.

Il est pris acte de cette décision.

d) Désignation d'un nouveau membre de la commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale des alentours

Pour faire suite à la démission de M. Meylan, le siège ainsi laissé vacant doit être repourvu. Selon le règlement, **Mme Conrad** reprend ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité soit par 11 oui.

Il est pris acte de cette décision.

4. ÉLECTIONS

a) Élection d'un-e nouveau-elle Président-e de la commission du territoire et des constructions

Pour faire suite à la démission de M. Meylan, **Mme la Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Schopfer propose que **M. Brunner** reprenne la Présidence.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

M. Brunner est élu Président à l'unanimité soit par 12 oui.

Il est pris acte de cette élection.

M. Brunner ayant laissé ainsi le poste de Vice-Président vacant, il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection pour son remplacement.

M. Aguet se propose pour reprendre cette fonction.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

M. Aguet est élu Vice-Président à l'unanimité soit par 12 oui.

Il est pris acte de cette élection.

b) Élection d'un-e nouveau-elle Président-e de la commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale et des alentours

Pour faire suite à la démission de M. Meylan, **Mme la Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Party propose **M. Cal Suarez** pour reprendre cette fonction.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

M. Cal Suarez est élu Président à l'unanimité soit par 12 oui.

Il est pris acte de cette élection.

5. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 26 juin 2023, **Mme la Présidente** demande si l'un-e des Conseillers-ères municipaux-ales a l'intention de faire opposition aux décisions rendues le 21 juin dernier, soumises au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC), au sujet :

- de l'octroi en 2024, par le biais du Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de CHF 5'000.-- à chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition (reconduction);
- de la participation du Fonds intercommunal au financement 2024 du Bibliobus intercommunal, pour un montant de CHF 760'000.-- (augmentation de CHF 20'000.--);
- du financement en 2024, par le biais du Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de CHF 1'500'000.-- (augmentation de CHF 500'000.--);
- du financement en 2024, par le biais du Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de CHF 300'000.-- (reconduction);
- du financement en 2024 d'investissements informatiques généraux, pour un montant de CHF 1'000'000.-- (reconduction);
- de la participation en 2024 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), pour un montant de CHF 7'400'000.-- (reconduction);
- de l'octroi, en 2024, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de CHF 2'500'000.-- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre (reconduction);
- de l'octroi d'un dépassement extraordinaire de CHF 41'945.-- de l'enveloppe culturelle 2023.

Aucun-e Conseiller-ère municipal-e ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.

Il est donc pris acte de ces décisions.

6. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Café du Virage

M. Bouvier confirme que le Café du Virage est fermé et que les locaux ont été vidés. Les travaux débiteront au plus tard début octobre 2023. Il souligne que tout le travail effectué en amont par l'architecte et **M. Beuchat** a permis la délivrance rapide de l'autorisation de construire.

M. Beuchat explique que dans son préavis, le Département de la nature et des paysages a interdit la pose d'échafaudage avant octobre à cause des nids d'hirondelles.

b) Rénovation du Groupe scolaire

M. Bouvier indique que le chantier est bel et bien quasi terminé, malgré son état le jeudi précédent la rentrée, ce qui lui a pour le moins causé une grosse frayeur. A l'exception de la piscine et du patio qui sont encore en travaux, le confort obtenu est apprécié par l'ensemble du corps enseignant.

M. Beuchat précise que le patio devait à l'origine être un espace « tampon » mais que finalement il a été souhaité que cela devienne la bibliothèque. Pour ce faire, il est nécessaire d'attendre d'être sûr que le mécanisme de régulation de la température fonctionne. Son aménagement est donc planifié pour l'été prochain.

Extension scolaire

M. Beuchat précise que l'amélioration thermique de l'extension scolaire sera également comprise dans la subvention de l'État (30%).

c) TAG

M. Bouvier avise que plusieurs tags ont été inscrits sur les poteaux et les murs des abribus. Ces dégradations ont été traitées très rapidement.

d) Mobilité COPIL

M. Bouvier rappelle la signature de la lettre d'intention en 2018, sous la législature de M. Barthassat, charge reprise par M. Maudet depuis les récentes élections. Ce dernier a insisté pour intensifier les actions relatives à limiter le trafic pendulaire.

La demande de radar de **M. Beuchat** a notamment été entendue et celui-ci a été posé pendant une semaine, route de Valleiry 12. D'autres mesures ont également été validées pour les communes voisines.

Leurs effets seront monitorés jusqu'à fin 2023. Un bilan sera déjà effectué mi-décembre afin de déterminer si les mesures actuelles suffisent ou si le report de l'ouverture de la douane sera enfin appliqué.

M. Bouvier précise qu'environ 30 personnes (Etat, communes suisses et françaises) participent à ces séances. Le dialogue est intense mais constructif.

M. Brunner demande pourquoi les radars pédagogiques ne sont plus en fonction.

M. Beuchat répond que cela a été demandé par la police pour ne pas biaiser les résultats du radar.

M. Aguet demande si un bilan de cette intervention sera transmis à la Commune.

M. Bouvier indique qu'il sera effectivement sollicité auprès de la police.

M. Ventre mentionne qu'un comptage des véhicules par la Commune a été budgété cette année par la commission de la circulation et de la sécurité routière. Il serait donc judicieux de le faire afin d'avoir nos propres références et pas uniquement celles transmises par l'État.

M. Party valide cette suggestion, car les données ne pourront ainsi pas être « falsifiées / tronquées ».

M. Ventre conclut en indiquant qu'une commission de la circulation et de la sécurité routière doit être prochainement convoquée.

e) Groupement SIS

M. Bouvier rapporte que Mme Barbey-Chappuis, en charge du GSIS, aujourd'hui dirigé par les 45 communes, lui a confirmé ce jour que la Compagnie de sapeurs-pompiers volontaires de Chancy (CP 20) avait été choisie pour participer à la phase pilote d'un projet consistant à professionnaliser

les pompiers volontaires afin qu'ils puissent assister plus efficacement encore les interventions du SIS.

Cette décision, 4 communes seulement ont été élues, fait suite à une collaboration active de notre Capitaine, Gérard Gallay, ainsi que des Exécutifs des communes concernées, avec les instances du SIS. C'est une belle reconnaissance pour nos pompiers volontaires, assidus dans la formation, motivés et à l'écoute du SIS.

M. Bouvier indique qu'il fera partie d'un groupe au cœur du canton afin de partager les besoins de la Commune et la vision de notre région. Si un besoin de matériel supplémentaire était pressenti, il ne serait plus à la charge de la Commune.

f) Immobilier - article sur Chancy

M. Bouvier informe le Conseil municipal qu'un article est paru sur la Commune, reconnue dans le canton et parmi les communes de notre région, car régulièrement contactée par les journalistes sur différents sujets.

g) Étude du stationnement dans Chancy

M. Beuchat signale que l'étude faite par les ingénieurs mentionne la possibilité de créer un parking entre la « villa Wenger » et le « hangar Forestier ». Il sera également créé un parking événementiel dans le prolongement du kiosque, ouvert uniquement à la demande.

Par ailleurs, toute construction de nouveaux immeubles impliquera la nécessité d'y ajouter un parking souterrain.

h) TPG

M. Beuchat avise que le dossier concernant les modifications des arrêts de bus suit son cours.

i) Journée propreté

M. Beuchat rappelle que cette journée aura lieu le 23 septembre 2023.

7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre souhaite fixer une séance avant la fin de l'année.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney indique que la commission est convoquée le 12 septembre prochain.

d) Commission des finances

Aucune communication

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland mentionne que le prochain numéro du ChancyLien sera en lien avec l'école, l'histoire du bâtiment et sa toute récente rénovation.

M. Bouvier tient d'ailleurs à la remercier infiniment pour son immense investissement dans ces parutions.

Mme Despland rappelle que la commission avait décidé de mettre sur pied trois conférences par année sur des thématiques proches de notre village. Après les moulins de la Champagne, la faune de la région, le sujet abordé le 19 octobre sera les corridors noirs.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

M. Schopfer signale que la commission s'est rencontrée juste avant la séance du Conseil municipal pour discuter de l'organisation de la journée propreté.

g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale

M. Party annonce qu'un rapport suivra.

Café du Virage

M. Party tient à remercier sincèrement Abel et Maria pour avoir tenu le Café du Virage pendant 16 ans.

Visite du moulin

M. Party demande s'il est possible de visiter le Moulin Roget durant l'automne, ainsi que le bâtiment du Groupe scolaire lorsque les travaux seront terminés.

M. Beuchat acquiesce pour un mercredi après-midi ou durant un weekend.

Ecole

M. Ventre rapporte qu'un enfant serait tombé car il manque certains barreaux en haut les escaliers. Il précise que l'accident est survenu en dehors des horaires scolaires.

M. Bouvier lui répond que le barreau manquant sera évidemment remplacé.

Parc du Menhir

M. Brunner relaie qu'il y a des trous sous les balançoires et que le revêtement semble se désagréger. Il s'inquiète des particules plastiques polluant ainsi le sol.

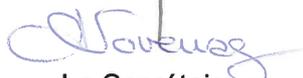
M. Beuchat lui répond que Bimbo viendra contrôler.

Une discussion s'ensuit sur la possibilité de trouver un sol plus durable tout en étant dans les normes actuelles des places de jeux pour enfants (souplesse).

Mme la Présidente lève la séance à 20h50.


La Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney


Le Secrétaire du Conseil municipal
Boris Schopfer


La Secrétaire
Joëlle Noverraz